

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Etiquetage Hygiène et Sécurité

Renferme :  
symbole(s) :  
phrases de risques :  
conseils de prudence :

concerné  
 non concerné

---

**Raison sociale :** ELCO PHARMA  
**Adresse :** ZI, rue Edouard Bouthier  
89500 VILLENEUVE/YONNE

Téléphone : 03.86.87.63.63  
Télécopie : 03.86.87.35.35

## 1. Identification du produit \_\_\_\_\_

1.1 Désignation commerciale : **NETTOYANT RENOVANT INOX ET CHROMES** Code :  
OPBRI

FARAL OPTIMUM/CODE 403

1.2 Types d'utilisation (pour plus de détail, se reporter à la notice technique) :  
Entretien et protection des surfaces inox ou chromées mais non contact alimentaire.

1.3 Fournisseur :  Fabricant (coordonnées ci-dessus)  
 Importateur  
 Vendeur  
Service à contacter : LABORATOIRE

1.4 Numéros de téléphone d'appel d'urgence :  
• Laboratoire : 03.86.87.63.70  
• Centre antipoison de Nancy : 03.83.32.36.36

## 2. Composition/informations sur les composants \_\_\_\_\_

-Préparation à usage uniquement professionnel

-Composants apportant un danger :

## 3. Identification des dangers \_\_\_\_\_

## 4. Premiers secours

---

En cas d'exposition par inhalation :

En cas de projections ou de contact avec les yeux : rinçage abondant à l'eau (15 minutes en maintenant les paupières écartées) puis lavage avec une solution isotonique stérile de sérum physiologique (0,9%).

En cas de projections ou de contact avec la peau : retirer les vêtements souillés et laver immédiatement la peau à grande eau pendant 10 à 15 minutes. Les vêtements ne seront réutilisés qu'après nettoyage.

En cas d'ingestion : en cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir ; Faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

---

En cas d'incendie survenant à proximité du produit :

- Refroidir les récipients exposés au feu.
- Moyen d'extinction approprié : poudre extinctive, mousse, dioxyde de carbone ou eau pulvérisée.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : sans objet
- Risques particuliers : dégagement de fumée contenant du dioxyde de silicium, monoxyde et dioxyde de carbone.
- Equipement spécial pour les intervenants : appareil respiratoire autonome.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

Précautions individuelles : port des EPI (Equipements de Protection Individuelle) indiqués en paragraphe 8.

En cas de dispersion importante du produit :

- Précautions pour la protection de l'environnement : empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.
- Méthodes de nettoyage : contenir et récupérer les déversements; les absorber avec une terre de diatomée; récupérer les déchets dans des fûts en matière plastique spécifiques et parfaitement identifiés ; les remettre à un récupérateur agréé chargé de leur élimination selon la législation en vigueur.

## 7. Manipulation et stockage

---

7.1 Manipulation :

- Mesures techniques : sans objet

- Exigences spécifiques : prévoir poste d'eau et/ou douche de sécurité et/ou fontaine oculaire à proximité des postes de travail. Port des équipements de protection individuelle.

Ne pas mélanger à d'autres produits. Refermer les emballages après utilisation. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2 Stockage :

- Mesures techniques : le sol du dépôt sera imperméable et disposé de façon à retenir tout déversement accidentel de produit afin d'empêcher qu'il se répande au dehors.

- Conditions de stockage : température entre 5°C et 30°C.

- Matières incompatibles : substances acides telles que détartrant.

- Matériau recommandé pour l'emballage : polyéthylène.

7.3 Utilisation(s) particulière(s) : sans objet

## **8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**\_\_\_\_\_

- 8.1 Valeurs limites d'exposition : sans objet.
- 8.2 Contrôles de l'exposition : sans objet.
  - 8.2.1 Contrôles de l'exposition professionnelle : sans objet.
    - 8.2.1.1 - Protection respiratoire : sans objet.
    - 8.2.1.2 - Protection des mains : gants de ménage (gants en latex naturel flockés coton).
    - 8.2.1.3 - Protection des yeux : lunettes de protection à bords latéraux (si transvasement dans un autre contenant).
    - 8.2.1.4 - Protection corporelle : vêtements de protection imperméables aux substances alcalines.

## **9. Propriétés physiques et chimiques**\_\_\_\_\_

- 9.1 Informations générales :
  - \* Aspect :
    - État physique : liquide.
    - Couleur : incolore.
  - \* Odeur : faible.
- 9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :
  - pH à l'état pur : non applicable
  - Point/intervalle d'ébullition : non mesuré.
  - Point d'éclair : non applicable.
  - Inflammabilité : ininflammable.
  - Danger d'explosion : néant.
  - Propriétés comburantes : néant.
  - Pression de vapeur : non mesurée.
  - Densité : 0,880 ± 0,005.
  - Solubilité :
    - Hydrosolubilité : oui.
    - Liposolubilité : non.
  - Coefficient de partage : n-octanol/eau : non mesuré.
  - Viscosité : non mesurée.
  - Densité de vapeur : non mesurée.
  - Taux d'évaporation : non mesuré.
- 9.3 Autres données : sans objet.

## **10. Stabilité et réactivité**\_\_\_\_\_

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation décrites dans le paragraphe 7.

- 10.1 Conditions à éviter : sans objet.
- 10.2 Matières à éviter : sans objet.
- 10.3 Produits de décomposition dangereux : sans objet

## **11. Informations toxicologiques**\_\_\_\_\_

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible.

- En cas d'ingestion : aucune donnée.
- En cas de contact avec la peau : aucune donnée.
- En cas de contact avec les yeux : aucune donnée.
- En cas d'inhalation : aucune donnée.

## 12. Informations écologiques

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.1 Ecotoxicité : le produit est toxique pour les organismes aquatiques.

12.2 Mobilité : le produit est soluble dans l'eau.

12.3 Persistance et dégradabilité : l'agent tensio actif contenu dans cette préparation est facilement biodégradable selon les critères de biodégradabilité définis dans le règlement CE N°648/2004.

12.4 Potentiel de bioaccumulation : pas de possibilité de bioaccumulation car produit hydrophile

12.5 Effets nocifs divers : sans objet

## 13. Considérations relatives à l'élimination

\* EXCÉDENTS OU DÉCHETS :

Ne pas rejeter à l'égoût ou dans le milieu naturel.

Se conformer aux dispositions communautaires, nationales ou locales en vigueur : lois, décrets et arrêtés.

\* EMBALLAGES VIDES :

Se conformer aux dispositions communautaires, nationales ou locales en vigueur : lois, décrets et arrêtés.

## 14. Informations relatives au transport

Non concerné       Concerné

	ADR/RID Routier/ferroviaire	I.M.D.G Maritime	OACI Aérien
N°ONU,UN/ID			
Désignation officielle			
Classe			
Groupe d'emballage			
Etiquette			
N°de code danger			
catégorie			

<b>IMDG</b>	Quantités limitées	
	Arrimage et séparation	

IATA	Instructions d'emballage	Quantité maximale par colis :
<b>Avion passager et cargo :</b>	Qté limitée :	
<b>Avion cargo :</b>		

## 15. Informations réglementaires

- préparation non classée  
 préparation classée

selon la vingt neuvième adaptation au progrès technique de la directive 67/548/CEE

## **16. Autres informations**

---

Les informations contenues dans la présente fiche sont destinées à décrire le produit uniquement en termes d'exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement aux fins de le manipuler et de l'utiliser en toute sécurité.

Cette fiche complète la fiche technique mais ne la remplace pas.

Les renseignements communiqués reposent sur l'état de nos connaissances à la date du 01/03/2006 et font référence au produit en l'état de livraison. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Paragrophes modifiés : 5, 6, 7,8, 9, 10, 11, 12, 14 et le 16